

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-04-25
 Séance du 16 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, Maire.

Date de convocation : 09 septembre 2025.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Présents	8	Pouvoirs de	4	Absents	3
GRANGE Michel		V. FREYNET TICHADOU		Emilie VELLETAZ	
TRUNFIO Laure				David SANTIN-JANIN	
BOCQUIN Jean-Luc				Françoise BOISSET	
SEGARD Magali		Jean-Luc BOCQUIN			
DE GRACIA Gaëtan					
LALLAU BAZIN Corentin		Mickaël CHARMEAUX			
FREYNET TICHADOU Virginie					
BELLEMIN-LAPONNAZ Anne					
VELLETAZ Emilie					
CHARMEAUX Mickaël					
CHARPIN Brigitte		Gaëtan DE GRACIA			
BROC Jérôme					
BOISSET Françoise					

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

Objet : DOCUMENT-CADRE

Définissant les surfaces agricoles et forestières ouvertes à des ouvrages
 De production photovoltaïque au sol

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de l'avis de la Communauté de Communes Cœur de Savoie sur le document-cadre définissant les surfaces agricoles et forestières ouvertes à des ouvrages de production photovoltaïque au sol, ainsi que de la liste des surfaces à supprimer de ce document-cadre.

La commune de Saint Jean de la Porte est concernée par 3 parcelles pour une surface totale de **49 716 m²** : D38, 3 806 m² / D62, 34 213 m² / D260, 11 697 m².

Après délibération, le Conseil Municipal vote :

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	12

↳ **Demande** le retrait des parcelles cadastrées D 38 et D 62, superficie totale de 38 019 m² et conserve la parcelle D 260, d'une superficie de 11 697 m².

↳ **Invite** Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération, en l'autorisant à signer tout document de nature administrative, technique et financière nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
 Michel GRANGE

Le Maire,
 Alain COMBAZ

